

Questions au Feuilleton

nucléaires du Canada et, dans l'affirmative, quels sont les résultats de ces études?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Les émanations radioactives sont en effet contrôlées dans toutes les centrales nucléaires du Canada, sous l'autorité de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, pour des raisons de sécurité et de santé publiques. Dans certains cas, les systèmes écologiques sont étudiés dans le cadre de ce programme parce qu'ils peuvent transmettre de la radioactivité aux chaînes alimentaires de l'homme. Les résultats obtenus indiquent quelques cas d'augmentations à peine décelables de la radioactivité dans le voisinage immédiat des centrales nucléaires; ces augmentations se trouvent cependant bien au-dessous des niveaux inquiétants. Dans la plupart des cas, il n'y a aucune augmentation décelable de radioactivité en dehors de celle qui est créée par les sources naturelles de radiation et par les retombées dues aux essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère.

LES CENTRALES NUCLÉAIRES—L'UTILISATION DES ADDITIFS POUR NETTOYER LES CONDENSATEURS

Question n° 2754—M. Francis:

Les opérateurs de centrales nucléaires au Canada utilisent-ils des additifs, comme les biocides, pour nettoyer les condensateurs des centrales et, dans l'affirmative, obtiennent-ils préalablement l'approbation du ministère de l'Environnement?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): On utilise en effet des additifs pour nettoyer les condensateurs des centrales nucléaires. L'autorisation de l'emploi de biocides fait l'objet d'entretiens entre les ministères fédéral et provinciaux de l'Environnement et des mesures sont prises par l'organisme de surveillance approprié.

TRANSPORTS—LA RÉDUCTION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DE VOIES FERRÉES

Question n° 2902—M. Forrestall:

1. La réduction de 12 millions de dollars des frais de déplacement de voies ferrées par le ministère des Transports aura-t-elle des effets sur les demandes soumises au gouvernement par les municipalités des provinces de l'Atlantique et, dans l'affirmative, a) de quelles municipalités, b) comment?
2. Cette réduction empêchera-t-elle la municipalité de Dartmouth de soumettre une demande de financement pour déplacer, à l'intérieur des terres, la voie ferrée qui longe les quais de la ville?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Non.

2. Non.

ANCIENS COMBATTANTS—LA RÉDUCTION DES FRAIS D'IMMOBILISATION

Question n° 2908—M. Forrestall:

En Nouvelle-Écosse, quels projets seront touchés par la réduction de 5 millions de dollars des frais d'immobilisation du ministère des Affaires des anciens combattants?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des Anciens combattants): Aucun.

[M. Francis.]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

FONCTION PUBLIQUE—LA DISPARITÉ RÉGIONALE EN MATIÈRE DE TRAITEMENTS ET DE SALAIRES

Question n° 2393—M. Jones:

1. Quelle conception a-t-on de certains emplois de la Fonction publique pour justifier une disparité régionale en matière de traitements et de salaires?
2. Quelle est la répartition des traitements et salaires versés pour tous les postes de la Fonction publique, partout au pays, pour toutes les classifications?
3. Quelle est la répartition des traitements et salaires pour tous les postes des sociétés de la Couronne?
4. Eu égard aux parties 2 et 3, quelle est cette répartition pour tous les postes de cadre et de direction?

(Le document est déposé.)

FONCTION PUBLIQUE—LES LISTES PSYCHOLOGIQUES

Question n° 2402—M. Beatty:

1. Pour chaque ministère, agence, comité, commission et société de la Couronne, le gouvernement a-t-il mis au point une série de tests psychologiques destinés aux employés ou aux postulants et, dans l'affirmative, dans chaque cas, a) quel est le but de ces tests, b) à quelles catégories d'employés ou de postulants seraient-ils destinés?
2. Dans chaque cas, qui assume la responsabilité a) de l'application des tests, b) de l'interprétation des résultats, c) quels sont leurs titres et compétences?
3. Dans chaque cas, le refus de se soumettre à un test pourrait-il influencer d'une façon quelconque sur la carrière d'un employé ou d'un postulant et, dans l'affirmative, de quelle manière?
4. Dans chaque cas, l'intéressé peut-il prendre connaissance des résultats des tests et, dans la négative, pourquoi?
5. Dans chaque cas, a) quelle méthode utilise-t-on pour retirer des dossiers des intéressés les renseignements qui ne sont plus directement utiles, b) combien de dossiers sont conservés sur les intéressés?

(Le document est déposé.)

LES CENTRES DE MAIN-D'ŒUVRE POUR ÉTUDIANTS AU CANADA

Question n° 2529—M. Reynolds:

1. Combien y a-t-il de centres de main-d'œuvre pour étudiants dans tout le Canada et où se trouvent-ils?
2. Combien de personnes y travaillent?
3. Combien de demandes d'emploi y ont été reçues dans chaque province?
4. Combien d'emplois y sont offerts dans chaque province?
5. Quel est le coût estimatif total du projet, par province?

(Le document est déposé.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Traduction]

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion n° 41, 42 et 46 portant production de documents?

Monsieur l'Orateur, je demande que les autres avis de motion restent au *Feuilleton*.